

Municipalité de Boileau

AVIS PUBLIC

Modification au calendrier des séances ordinaires de l'année 2020

L'AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Madame Cathy Viens,

ATTENDU qu'en vertu d'un arrêté ministériel émis le 15 mars 2020, le conseil de toute municipalité est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

QUE la séance ordinaire prévue le mercredi 8 avril 2020 à 19:30 soit devancée au 8 avril 2020 à 8h30 par conférence téléphonique et à huis clos.

Donné à Boileau

Ce 2 avril 2020




Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie par les présents sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant une copie, aux endroits désignés par le conseil, le 2^e jour du mois d'avril 2020 entre 9 h 00 et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2^e jour d'avril 2020



Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière